



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

SOMMAIRE

I. BILAN FINANCIER

- 1) *Rappel des tarifs*
- 2) *Synthèse du Compte Administratif*
 - 2.a. Section de Fonctionnement
 - 2.b. Section d'Investissement
- 3) *Situation des impayés*

II. ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

III. SECURITE DES OUVRAGES

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

- 1) *Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*
- 2) *Travaux réalisés sur le réseau gravitaire*

VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

VIII. DIVERS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20170330-2017-006RA-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/05/2017

Publication : 18/05/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



I.BILAN FINANCIER :

1) Rappel des tarifs

Pour l'année 2016, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndics présents ou représentés, en date du 17 décembre 2015, sur l'ensemble des communes desservies par l'association, sont les suivantes :

TARIFS 2016

SURFACE EN M2	FORFAIT EN € H.T.	
	TAXE DE PERIMETRE	TAXE D'ARROSAGE
	TVA 20%	TVA 5,5%
REDEVANCE MINIMUM	20	46
DE 0 A 1000 M2	0.020	0.112
DE 1001 A 2000 M2	0.005	0.025
DE 2001 A 7060 M2	0.001	0.009
AU DELA DE 7060 M2	50	250

Taxe de bassin : 15,54 €/hectare ou minimum 1,71 € TTC

Les tarifs applicables ont été augmentés de 1.5 % par rapport à 2015.

Au 31 décembre 2016, l'association compte 1 236 membres et irrigue 906 ha.

2) Synthèse du Compte Administratif

2.a. Section de Fonctionnement

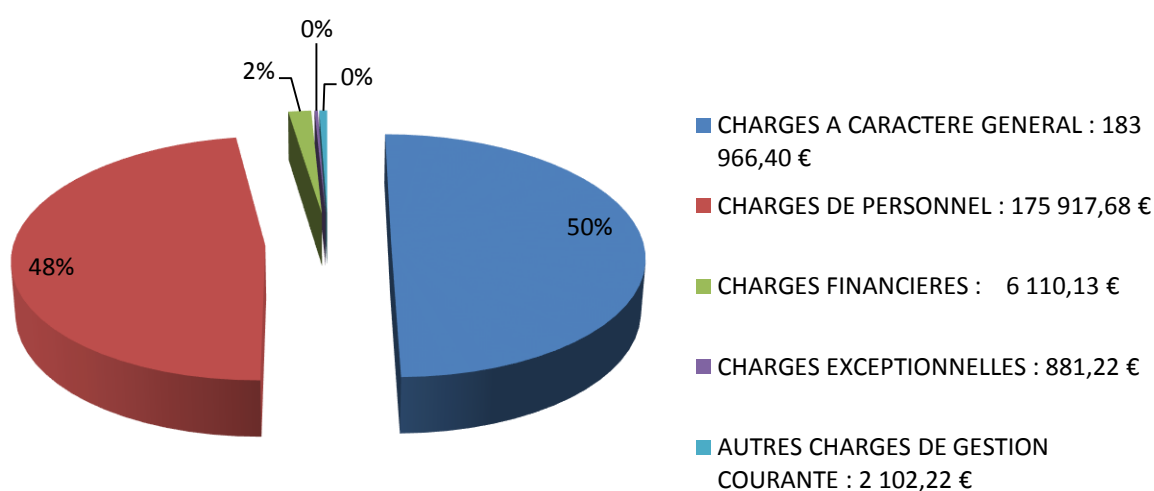
Pour 2016, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	368 977.65	406 273.10
REPORT 2015		86 419.19
RESULTATS CUMULES	368 977.65	492 692.29

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	183 966.40
CHARGES DE PERSONNEL	175 917.68
CHARGES FINANCIERES	6 110.13
CHARGES EXCEPTIONNELLES	881.22
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 102.22
TOTAL	368 977.65

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : **les charges à caractère général** et **les charges de personnel**. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

- **Les charges à caractère général** comprennent trois grands comptes:
 - les dépenses énergétiques (EDF) à hauteur de 51 814.55 € qui sont assurées par les trois stations de pompage.
 - l'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 30 209.65 €.
 - les redevances (participation à l'Union LSV, redevance Agence de l'eau RM et C) à hauteur de 40 214.40 €
- **les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

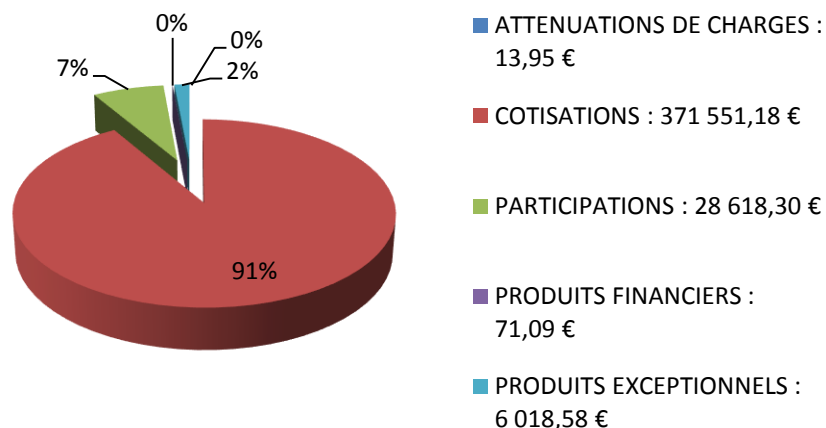
Les autres charges sont :

- **les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- **les charges exceptionnelles** : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures
- **les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur et l'indemnité du Président

Les recettes sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
ATTENUATIONS DE CHARGES	13.95
COTISATIONS	371 551.18
PARTICIPATIONS	28 618.30
PRODUITS FINANCIERS	71.09
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 018.58
TOTAL	406 273.10

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



L'essentiel des recettes est constitué par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée «PARTICIPATIONS » (soit 28 618.30 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calcul par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'ensemble des canaux d'irrigation alimentés par l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement fait par la MSA pour le maintien des salaires pendant les arrêts maladies.
- **Les produits financiers** : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole
- **Les produits exceptionnels** : c'est le montant des remboursements effectués par divers organismes.

2.b : Section d'Investissement

Pour 2016, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

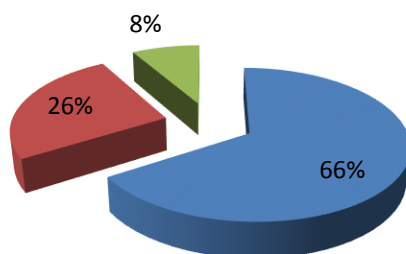
	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	536 683.81	245 461.00
REPORT 2015		660 755.52
RESULTATS CUMULES	536 683.81	906 216.52

Le montant des dépenses est le suivant :

	MONTANT EN €
IMMOBILISATION CORPORELLES	44 860.17
IMMOBILISATIONS EN COURS	354 234.55
EMPRUNTS ET DETTES	137 589.09
TOTAL	536 683.81

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- IMMOBILISATION EN COURS : 354 234,55 €
- EMPRUNTS ET DETTES : 137 589,09 €
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 44 860,17 €



La dépense notée « immobilisation en cours » correspond aux travaux de Modernisation des irrigations, quartier Bel air, tranche 1 et 2, aux Taillades.

La dépense notée « immobilisation corporelles » correspond :

- aux travaux réalisés sur les réseaux et les stations de pompages, hors marché publics et contrat canal.
- l'acquisition de regards pour les travaux de Modernisation des irrigations, quartier Bel air, tranche 1 et 2, aux Taillades.

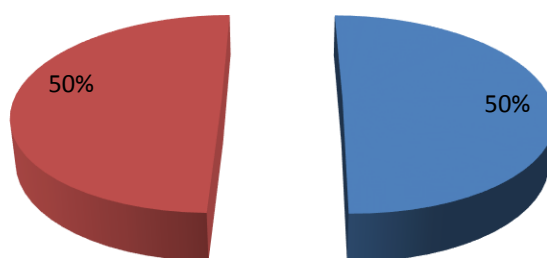
La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	123 454,00
EMPRUNTS ET DETTES	122 007,00
TOTAL	245 461,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

■ SUBVENTIONS : 123 454 € ■ EMPRUNTS : 122 007 €



On peut remarquer que les investissements réalisés par l'Association restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional PACA et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont programmés dans le Contrat de Canal, qui lie l'association aux partenaires financiers pour 6 ans (2012/2017).

Afin de réaliser les travaux de Modernisation des irrigations, quartier Bel air, tranche 3, aux Taillades, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès de la Caisse d'Epargne :

- Un prêt relais de 97 607 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 24 400 € pour la part d'auto financement

3) Situation des impayés

Même si l'association connaît un faible taux annuel d'impayés grâce au travail réalisé par le centre du Trésor Public de Cavailon, le montant des impayés cumulés reste élevé pour atteindre 61 850.37 €, fin 2016. Ce montant représente un manque de trésorerie important pour l'association.

On peut noter qu'il est en baisse notable par rapport à 2015, car il s'élevait à 72 951.34 €, fin 2015.

CONCLUSION :

L'analyse du compte administratif 2016 montre la bonne santé financière de l'ASCO, qui assume ses charges d'exploitation mais qui reste dépendante d'aides financières extérieures pour la réalisation de ses travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association.

On note un montant des travaux d'investissement, très important cette année par rapport à 2015, en raison de la réalisation des tranches 1 et 2 des travaux de modernisation des irrigations du quartier Bel Air, prévues au contrat de canal.

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- **Entretien annuel des canaux gravitaires** : il correspond au curage et au faucardage des fossés gravitaires. Cette prestation est désormais effectuée par un prestataire extérieur (ENTREPRISE LIARDET) en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 14 km. Une partie du curage est réalisé mécaniquement, par MIDI TRAVAUX, sous-traitant de l'entreprise LIARDET. Le faucardage estival des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles. Ces coupures sont gérées par les agents de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- **Entretien et la réparation des réseaux sous pression** : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	FAUCARDAGE ET CURAGE	LIARDET ET FILS	17 514.15
		FAUCARDAGE	LIARDET ET FILS	11 415.50
STATIONS DE POMPAGE	CHEVAL BLANC / TAILLADES	NETTOYAGE DES FOSSES ET BALLONS	PROFOSS	1 456.30
		ANALYSE VIBRATOIRE	PPS	950

III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE VALLONCOURT ET DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SOCOTEC EQUIPEMENT	420.00
DEBITMETRE LA ROQUETTE				
BUREAU				
STATION VIDALE	TAILLADES			
STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE	APAVE	238.88

VANNE AMIL VIDAUQUE	TAILLADES	MISE EN SERVICE POTENCE	APAVE	330.00
BUREAU + VEHICULES		VERIFICATION EXTINCTEURS	GSI	167.20

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

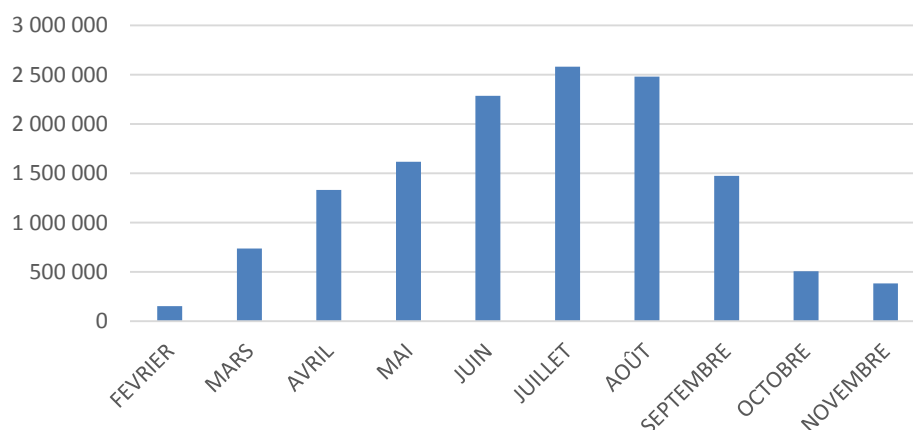
L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm3 par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son territoire, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.

EVOLUTION MENSUELLE DES PRELEVEMENTS EN M3



Le détail par type de service est le suivant :

TYPE DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M3
GRAVITAIRE	11 521 728
PRESSION	1 879 204
TOTAL	13 400 932

Les volumes gravitaires sont des volumes bruts, comprenant également les prélèvements des filiales privées.

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur 6 Mm3.

Une partie de ces eaux est utilisée par le canal Saint Julien, pour le périmètre de l'ancienne ASA des Fugueyrolles, rive droite du Coulon.

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage

Pour cette année, les travaux sur les stations de pompage sont les suivants :

- Réparation du support de la pompe JOCKEY de Valloncourt
- Réparation du moteur de la pompe n° 1 de Valloncourt
- Remplacement des vannes et clapets de la pompe 1 de Vidale

STATION	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
VALLONCOURT	CHEVAL BLANC	REPARATION DU SUPPORT DE LA POMPE JOCKEY	PPS	2 050
		REPARATION DU MOTEUR DE LA POMPE N° 1	PPS	2 505
VIDALE	TAILLADES	REPLACEMENT DES VANNES ET CLAPETS DE LA POMPE N°1	ASCO DU CABEDAN NEUF	1 195

Les interventions sur les pompes et moteurs ont été réalisées suite aux analyses vibratoires réalisées sur les stations de pompage.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

SERVICE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
VALLONCOURT	CHEVAL BLANC	RENOUVELLEMENT BORNE GHM	ASCO CABEDAN NEUF	2 815.60
LOGIS NEUF		CREATION BRANCHEMENT	BARTHEYE	1 284.27
VALLONCOURT		REPRISE BRANCHEMENT	REYNIER TP	1 060.00
VIDALE	TAILLADES	CREATION BRANCHEMENT	REYNIER TP	2 955.00

2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

FILIOLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
CEINTURE	TAILLADES	CURAGE	MIDI TRAVAUX	4 288.00
		REPRISE DE BERGES	REYNIER TP	4 620.00
LA MONTAGNE	CHEVAL BLANC	POSE DE CANALISATION EN PE DN 400 MM	SNPR	9 770.00

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

- Reprise de la berge de la ceinture suite à de violents orages, sur la plaine de Cavaillon, d'octobre 2015.
- Curage préventif de la ceinture, sur les Taillades et reprofilage des berges.
- Mise en place d'une canalisation en DN 400 mm sur la filiole de la Montagne, sur 200 ml, en sortie du hameau de Logis Neuf.

V. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation des tranches 1 et 2 des travaux de Modernisation des irrigations sur le quartier Bel Air, commune des Taillades.

Le détail des travaux est le suivant :

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
TRANCHE 1			
RENOVATION DE LA STATION DE VIDALE	SECURISATION DU SITE	ROUX TP	90 490.32
	REPRISE DU LOCAL TECHNIQUE		
	CREATION D'UN SURPRESSEUR	MICHELIER	98 209.00
TRANCHE 2			
CREATION DU RESEAU DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION	POSE DE 843 ML DE CANALISATION EN 200 MM ET 580 ML DE 110 ML	REYNIER TP / LTP	154 965.96
	CREATION DE 64 BRANCHEMENTS		
TRANCHE 1 ET 2			
MISSION CSPS	SUIVI DE LA SECURITE DU CHANTIER	APAVE	2 250.00
TRANCHE 1 ET 2			
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	2 418.72
TRANCHE 2			
	REGARDS DE BRANCHEMENTS	ABRITEC	6 660.00

VI. SERVICE ADMINISTRATIF

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)
- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec la Trésorerie de Cavaillon

VII. DIVERS:

Une plaquette d'information est désormais jointe à l'appel à cotisation, afin d'informer le plus grand nombre de membres sur la vie de l'association.